—HEAD Genève	**Bachelor HES-SO en Arts visuels** HEAD – Genève **DESCRIPTIF DE MODULE** **Année académique : 2023-2024**	Hes·so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

Domaine	Arts visuels
Filière	Bachelor Arts visuels, Département Cinéma
Titre du module	**Réalisation 3**
Type de module	Module d'atelier – Module obligatoire*
Code	OA 23.16
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	12 ECTS
Semestre	Semestre 2
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé les modules Réalisation 1 et 2
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	**Atelier Fiction** : être capable de co-réaliser un court-métrage de fiction de maximum 10 minutes à partir d'un scénario écrit par groupes de 3 étudiant-e-x-s. Apprendre à travailler en équipe sur la préparation du film (maîtriser le dépouillement du scénario, les repérages, l'organisation d'un casting, la rédaction d'un plan de travail, la préparation et l'organisation d'un tournage ainsi que les rapports de scripte) et durant le tournage, en prenant soin d'occuper les différents postes à tour de rôle (un-e-x chef-fe-x op, un-e-x ingénieur-e-x du son, un-e-x assistant-e-x/script-e-x). Travailler par équipes de 3 au montage image/son ainsi que durant la post-production des films (montage son et étalonnage sur DaVinci).
Contenu et formes d'enseignement	**Atelier Fiction** : Initiation à la dramaturgie et aux bases de l'écriture de fiction par le biais d'exercices techniques, en vue de la rédaction d'un court-métrage co-écrit à trois. Rédaction d'un dossier de production comprenant un synopsis court, une note d'intention, une continuité dialoguée et un moodboard. Exécution de scènes dialoguées permettant d'expérimenter le jeu d'acteur-rice-x-s. Formation aux postes d'assistant-e-x et de script-e-x) et réalisation d'un plan de travail complet, par groupes de 3 étudiant-e-x-s. Tournage (en équipe de 3), dérushage, montage image, montage son, étalonnage et exports.
Modalités d'évaluation et validation	Selon fiche remise par l'enseignant-e-x en début de semestre. Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou final par lae ou les professeur-e-x-s responsable-s du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. La capacité à trouver le bon dispositif pour mettre les acteur-trice-x-s en situation et les mettre en scène de façon convaincante sont également pris en compte. Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis », « remédiation » ou « non acquis ». Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.

Modalités de remédiation	Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné-e-x-s dans un délai prévu par le calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par le responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués. Répétition : si les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module obligatoire doit être entièrement répété, dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignant-e-x-s	Maryam Goormaghtigh et autre-s intervenante-x-s
Responsable-s du module	Maryam Goormaghtigh
Descriptif validé le	15.09.2023
Par	Delphine Jeanneret

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.